



ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2017

Sport Détente Enghien

L'assemblée générale de Sport Détente Enghien s'est réunie le 23 novembre 2017 au 65, avenue du Général de Gaulle, Enghien les Bains, à 19h30.

Sur les 144 adhérents, 105 étaient présents ou représentés.

Le quorum étant acquis, l'assemblée générale a pu valablement délibérer.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 novembre 2016

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral et projets

- Clôture des inscriptions dès fin septembre à 144 adhérents. 21 personnes ne sont pas revenues ou n'ont pas pu se réinscrire à temps.
- Trois années de recul sur le nouveau mode d'inscription nous ont confirmé son efficacité et la simplification de la gestion. Il est rappelé aux personnes qui ne peuvent être présentes lors des premiers cours que ne sont, et ne seront, pris en compte que les dossiers complets (bulletin, chèque et certificat médical) envoyés par la poste à partir de début septembre.
- Je rappelle que nous pouvons fournir des licences à ceux qui en font la demande.
- L'année prochaine nous serons confrontés de manière sûrement plus importante aux personnes qui souhaiteront remplir le questionnaire de santé en lieu et place du certificat médical. Je rappelle que ce questionnaire doit comporter la date précise du dernier certificat médical d'aptitude obtenu et implique la responsabilité de chacun.
Nous conseillons, pour notre part, compte tenu de l'âge moyen des adhérents (67 ans), d'en rester à la présentation d'un certificat médical de moins de trois mois.
- La répartition des tâches au sein du Codir (organisation des événements, galette, pique-nique, forum etc...) s'est révélée une réussite et nous ne pouvons qu'en féliciter les actrices ! Nous remercions de même cette année ! Le prêt de l'île des Cygnes et de la petite salle des fêtes par la municipalité ont également participé à cette réussite.
- Après le succès du « Portrait de Dorian Gray » l'année dernière, 33 personnes sont inscrites pour « 12 hommes en colère » le 7 décembre prochain. Espérons que nous passerons encore une agréable soirée.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

3. Rapport financier

L'année 2016-2017 se conclut par excédent de 2181.16€. Les charges salariales représentent toujours la part la plus importante des charges.

4. Fixation du montant de la cotisation 2018-2019

- Il est proposé de maintenir le montant de la cotisation annuelle d'adhésion à 20 euros. Ce montant représente l'adhésion à l'association et est inclus dans le montant de la cotisation annuelle.

Accord à l'unanimité.

5. Règlement intérieur (joint en annexe)

- Un projet de règlement intérieur, établi par le bureau de l'association, est proposé à l'assemblée,

Il est adopté à l'unanimité.

6. Renouvellement partiel du comité de direction (Codir)

Le Comité de direction est constitué de 6 à 12 membres, renouvelables par tiers tous les ans, soit 4 personnes. À l'heure actuelle, le Codir est constitué de 11 membres et il y a lieu de renouveler les plus anciens membres, à savoir : Lorenza Bodart-Démoulins, Michèle Guerra, Sylviane Saulay et Josiane Alibert. Un des membres (Jean-Pierre Corset) ne souhaite pas se représenter, les 4 anciennes se représentent pour un mandat de 3 ans. 2 personnes sont recherchées et 1 se présente : Annie Wdowiack. Toutes les 5 sont élues à l'unanimité. Le nouveau Codir est donc composé de : Lorenza Bodart-Démoulins, Michèle Guerra, Véronique Martel, Bernadette Crop, Josiane Alibert, Michelle Aubert, Nicole Chatelain, Jeannine Lantier, Sylviane Saulay, Françoise Petit et Annie Wdowiack. Il se réunira sous peu pour élire son bureau.

7. Questions diverses

Information : Pour des problèmes de sécurité, les tapis bleus en mousse qui sont devenus glissants, seront supprimés, dès que de nouveaux tapis auront été achetés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Lorenza Bodart-Démoulins
Présidente

Michèle Guerra
Trésorière

Véronique Martel
Secrétaire